Communiqué de presse du Comité national pour la mémoire t l'histoire de l'esclavage du 13 novembre 2017

Quand la guerre des mémoires éradique l'Histoire

Nous sommes concernés par les prises de position récentes autour de la demande de débaptiser les lieux publics du nom de Colbert, à partir d'un argumentaire qui met l'accent sur le fait que le nom de Colbert est lié à deux piliers du système esclavagiste colonial de l'Ancien Régime, le Code noir. Pour la théorie, et les Compagnies de commerce pour la pratique. Cette demande est portée, notamment, dans une pétition dont les initiateurs principaux sont Louis-Georges Tin, du CRAN, et Louis-Sala Molins.

Nous ne sommes pas favorables à cette demande, sur le fond et sur la forme.

Des faits discutables.

Relevons quelques erreurs et incohérences dans l'argumentaire. L'Edit sur la police des esclaves, ultérieurement vulgarisé sous le nom de Code Noir, qui porte le nom de Colbert, date de mars 1685. Or, Jean-Baptiste Colbert, celui qui est célébré au fronton des bâtiments publics, est mort deux ans plus tôt, en 1683. Le Colbert de l'Edit est son fils, Colbert de Seignelay.

En revanche, Jean-Baptiste Colbert est bien celui qui a restructuré la Compagnie des Indes, en regroupant toutes les compagnies antérieures en deux secteurs géographiques, Orient et Occident.



COMITÉ NATIONAL POUR LA MÉMOIRE ET L'HISTOIRE DE L'ESCLAVAGE Ministère des Outre-mer

27 rue Oudinot 75358 Paris 07 SP Président Frédéric Régent Magalie Limier, chargée de communication Magalie.limier@outre-mer.gouv.fr

www.cnmhe.fr

Réformateur, et non fondateur, puisque toutes les compagnies pratiquant le commerce colonial, et notamment la traite des esclaves, existaient bien avant qu'il n'occupe le ministère du Commerce.

Enfin, il est surprenant de s'offusquer de la contradiction entre le nom de Colbert et la devise républicaine « Liberté, Egalité, Fraternité », puisqu'il existe un décalage de plus d'un siècle entre les deux. La Révolution française, en célébrant Vauban, Turenne, ou Jean Bart, grands serviteurs de la monarchie, n'a pas manifesté une telle passion éradicatrice.

Il faut être attentif aux contextes croisés.

Il faut élargir le propos. Le problème réside dans la confrontation entre deux mises en contexte. Si la tâche primordiale de l'historien est la contextualisation, celle-ci présente une double dimension, savoir replacer un acteur dans son époque, et tenir compte de la demande actuelle de fractions de nos concitoyens qui s'estiment légitimement victimes d'une action entreprise dans un passé révolu. En l'occurrence, reconnaître chez Colbert à la fois la volonté de rationaliser un mode de production esclavagiste qui n'était guère contesté à son époque, et le souci du service public ; et admettre que les esclaves et leurs descendants sont les victimes d'un crime contre l'humanité, pour lequel l'Etat monarchique porte une lourde part de responsabilité.

Oublier ou déformer le passé conduit à une impasse tragique.

La façon de régler un problème d'éducation et d'intégration est-il d'effacer les traces laissées par l'Histoire dans notre patrimoine commun ? Nous répondons par la négative. L'abbé Grégoire en son temps, franc républicain et ami des Noirs, avait fermement condamné le vandalisme qui consiste à détruire les traces symboliques du passé monarchique et féodal. Le même problème se pose aux Etats-Unis avec les statues des généraux sudistes, en Europe de l'Est avec les nombreuses empreintes du régime totalitaire.

Condamner le passé à l'oubli, outre le risque de le revivre, témoigne d'une conception héroïque de l'Histoire. Un personnage public n'est pas monolithique, prisonnier pour la postérité d'une seule action, enfermé dans une image univoque. Il est complexe et contradictoire, comme le réel. Sortons de cette vision manichéenne, qui oppose tout



COMITÉ NATIONAL POUR LA MÉMOIRE ET L'HISTOIRE DE L'ESCLAVAGE

Ministère des Outre-mer

27 rue Oudinot 75358 Paris 07 SP Président Frédéric Régent Magalie Limier, chargée de communication Magalie.limier@outre-mer.gouv.fr

www.cnmhe.fr

d'un bloc les héros et les salauds. Substituer des figures héroïques à d'autres qui auraient failli ne changera rien au problème, car nous savons bien que Toussaint-Louverture, ou Louis Delgrès, portaient aussi les contradictions de leur temps et de leur condition. Décapiter la statue de Joséphine relève de la magie, et non de la pédagogie.

Alors, que faire?

Essayons de manier la plume, plutôt que de brandir les ciseaux ou le burin. Nous préconisons une pédagogie plurielle et collective. L'enseignement de l'Histoire est certes central dans la construction d'un récit critique commun ; mais il faut beaucoup de temps et de patience pour retisser une trame rompue, et pour combattre les mythologies et les approximations véhiculées par la désinformation en réseaux. Les collectivités publiques peuvent contribuer à répandre les informations historiques indispensables au moyen de panneaux explicatifs, ou de brochures, à l'abord des monuments publics, ou bien aider les musées et les archives à organiser des expositions, des conférences pour le grand public.



COMITÉ NATIONAL POUR LA MÉMOIRE ET L'HISTOIRE DE L'ESCLAVAGE

Ministère des Outre-mer

27 rue Oudinot 75358 Paris 07 SP Président Frédéric Régent Magalie Limier, chargée de communication Magalie.limier@outre-mer.gouv.fr

www.cnmhe.fr